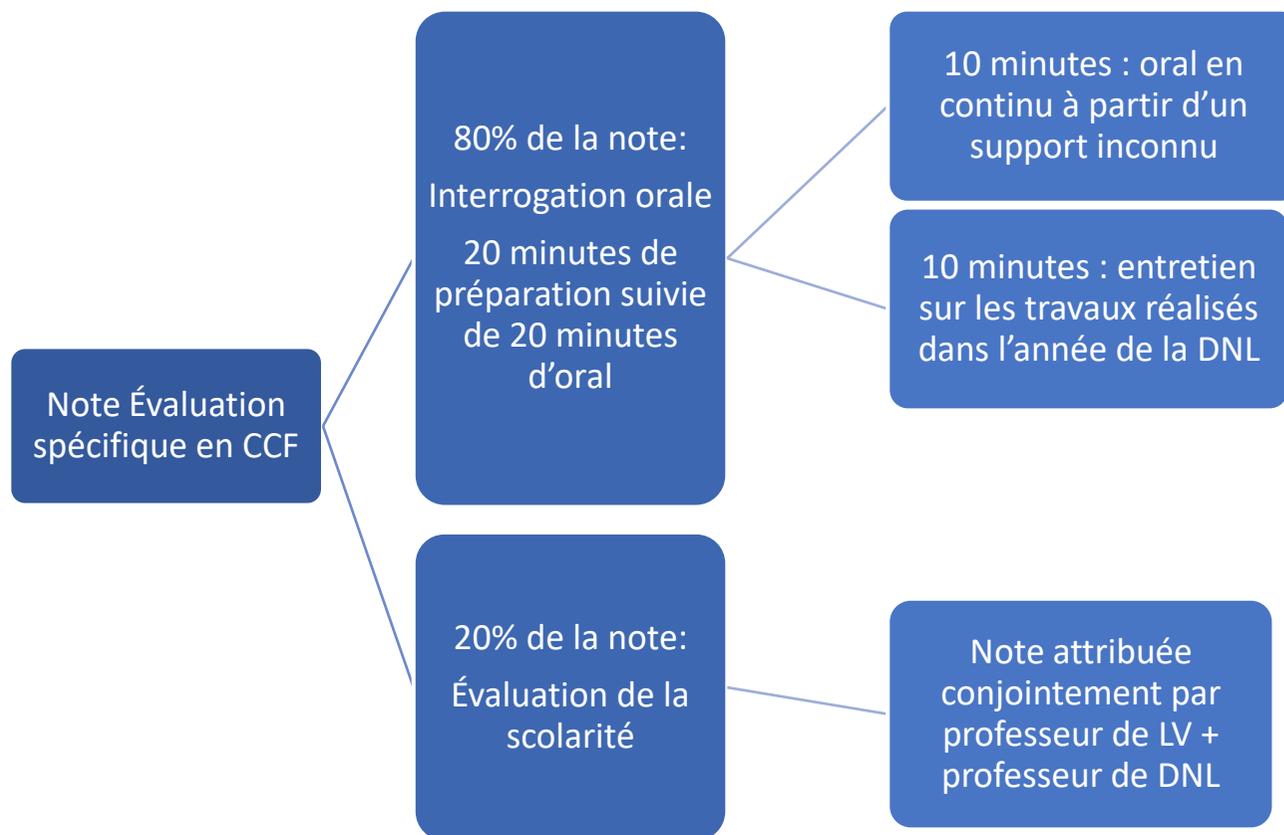


Section européenne en voie professionnelle

L'évaluation spécifique en CCF à partir de la session 2025



Arrêté du 27 juin 2024 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne sur le diplôme du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art